

INFO 319/2025 F



31^{ÈME} BIENNALE
COULEUR FIAP
IRLANDE 2025

LIMITE DE RÉCEPTION : 1 Septembre 2025

Photo : Ross McKelvey, MFIAP, FIP

INVITATION

C'est avec grand plaisir que la Fédération photographique irlandaise vous invite à participer à la 31^e Biennale de la couleur FIAP 2025. Nous sommes honorés d'accueillir cet événement très important dans notre pays pour la troisième fois et nous avons hâte de voir vos images.



Paul Stanley, EFIAP/p, ESFIAP
Président de la 31^{ème} Biennale Couleur FIAP 2025

CONDITIONS OF PARTICIPATION

La participation à la Biennale est gratuite et elle est ouverte **seulement aux membres opérationnels de la FIAP** dont le paiement annuel est à jour.

Chaque fédération sélectionnera elle-même ses œuvres (collections) qu'elle souhaite présenter. Cette collection doit être cohérente tant du point de vue de l'inspiration et de la conception que de la réalisation et de la présentation. La fédération a la possibilité de choisir son thème et la présentation de ses travaux. La collection doit avoir un titre.

Les images soumises ne doivent pas avoir été présentées lors d'une précédente Biennale FIAP. Les images ne doivent pas porter aucune signature, texte ou marque distinctive.
Chaque auteur ne peut participer que pour un seul membre opérationnel.

Le jugement des collections s'effectuera en deux étapes

- 1) Jugement de chaque œuvre individuelle dans les collections
- 2) Jugement global de la collection dans son ensemble.

Le score total sera obtenu à partir de la somme des deux jugements précédents.

Enregistrement et téléchargement d'images uniquement via le site web de la FIAP :

<https://www.fiap.net/en/biennials>

Une déclaration de consentement et de responsabilité pour les images sera fournie au moment de l'inscription en ligne. Les inscriptions ne seront pas acceptées sans la conformité de cette déclaration par la personne représentant le Membre Opérationnel participant.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Par le seul fait de soumettre ses photographies ou fichiers à une Biennale de la FIAP, le participant accepte sans exception et sans objection les conditions suivantes :

- que les images présentées peuvent être examinées par la FIAP afin de déterminer si elles sont conformes au règlement et aux définitions de la FIAP, même si le participant n'est pas membre de la FIAP,
- que la FIAP utilisera tous les moyens à sa disposition à cet effet,
- que tout refus de coopérer avec la FIAP ou tout refus de soumettre les fichiers originaux capturés par l'appareil photographique, ou le fait de ne pas fournir des preuves suffisantes, seront sanctionnés par la FIAP,
- qu'en cas de sanctions prononcées suite à des manquements au règlement de la FIAP, le nom du participant concerné sera publié sous toute forme utile afin d'informer les organisateurs de ces manquements.

Les photographes doivent préserver intactes et sans aucune altération les métadonnées originales des images. Si une image ne comprend pas les données EXIF originales, elle ne sera pas éligible pour participer à la Biennale.

Lors du téléchargement des images, le système vérifiera que le fichier comprend les données EXIF. Si ce n'est pas le cas, le système enverra un message d'avertissement.

Les images créées par intelligence artificielle ne sont pas autorisées dans cette compétition ! Toutes les parties de l'image doivent être photographiées par l'auteur, qui détient les droits d'auteur de toutes les œuvres soumises. Les contrevenants seront sanctionnés à vie !

La personne représentant la fédération (c'est-à-dire celle qui sera responsable de soumettre les fichiers participants à la Biennale) est chargée de collecter les fichiers soumis.

Cette personne doit également collecter en même temps auprès des auteurs tous les fichiers RAW des images soumises ou les fichiers jpg originaux non modifiés. Dans ce dernier cas, elle devra également demander les images prises immédiatement avant et après l'image soumise.

Cette personne doit conserver toutes ces images (séries RAW / JPG), sans aucune exception, au cas où elles seraient demandées pour une éventuelle inspection, sans expiration, prescription ou limitation des actions de la FIAP. Ces fichiers peuvent être demandés à tout moment par le Directeur des Biennales de la FIAP ou par le Service Éthique de la FIAP à la personne représentant la fédération.

Dans le cas où un (ou plusieurs) fichier est demandé, la personne représentant la fédération doit l'envoyer dans un délai maximal de 10 jours à compter de la demande. Si le fichier n'est pas envoyé et reçu dans les délais impartis, l'image soumise sera disqualifiée (c'est-à-dire que 0 point sera attribué à ce fichier). En cas d'empilement de mises au point, de photos composites ou de HDR, il est obligatoire de soumettre tous les fichiers originaux de l'appareil photo utilisés pour l'image finale.

Si le ou les fichiers originaux de l'appareil photo demandés montrent que la photo soumise enfreint l'un des règlements, la photo sera immédiatement disqualifiée (c'est-à-dire que 0 point sera attribué à cette image).

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : Paul Stanley, EFIAP/p, ESFIAP
Secrétaire : Dominic Reddin
Trésorier : Rory O'Connor, AFIAP
Membres : Brian Deering
John Butler
Gerard Mulhall, EFIAP/b
Ita Hegarty
Gabriel O'Shaughnessy, MFIAP, EFIAP/p

SECTIONS

La Biennale a deux sections :

1 - TIRAGES PAPIER COULEUR

La participation est limitée à **10 photographies** par fédération avec un **maximum d'une (1) œuvre par auteur**. Les tirages doivent être envoyés sans montage et au format 30 x 40 cm (12" x 16") ou A3. Les tirages plus petits (par ex. 20 x 30 cm) sont acceptés.

Les tirages ne seront pas retournés. Ils seront détruits après les expositions.

Chaque photo doit porter au verso les données suivantes :

- pays (fédération) de l'auteur
- nom et prénom de l'auteur
- titre de l'œuvre
- numéro d'ordre qu'elles doivent être présentées

Pendant l'inscription en ligne, vous devrez télécharger une version numérique des tirages.

Les fichiers doivent être au format **JPG, sRGB, 300 dpi** (couleur et/ou noir et blanc).

Taille de l'image : **2400 pixels minimum et 3500 pixels maximum** pour le côté le plus grand.

Taille maximale du fichier : **6 MB**.

Il n'y a pas d'exigences spéciales pour les noms de fichiers.

Envois

Veillez envoyer les tirages par la poste à l'adresse suivante :

Ita Hegarty
c/o Carrickmass Camera Club
Carrickmacross Workhouse
Shercock Road
Carrickmacross
Co. Monaghan A81 E372
Republic of Ireland

Tel. +353 87 678 6229

Email: ita.hegarty@outlook.ie

Veillez écrire sur les paquets :

**PRINTED MATTER
PHOTOGRAPHS FOR EXHIBITION ONLY
NO COMMERCIAL VALUE**

Il est recommandé d'informer les organisateurs du numéro de suivi du colis.

2 – IMAGES NUMERIQUES COULEUR

La participation est limitée à **20 œuvres** par fédération, avec un maximum de deux (2) œuvres par auteur.

Les fichiers doivent être au format **JPG, sRGB, 300 dpi**.

Taille de l'image : **2400 pixels minimum et 3500 pixels maximum** pour le côté le plus grand.

Taille maximale du fichier : **6 MB**.

Il n'y a pas d'exigences spéciales pour les noms de fichiers.

CALENDRIER

Début des inscriptions :	01/07/2025
Limite de réception :	01/09/2025
Jugement :	18/10/2025
Notification des résultats :	18/12/2025
Inauguration et exposition :	07/03/2026 (Centre d'exposition de la FIAP à Dublin)
Envoi des prix :	07/04/2026

JURY DE SELECTION

Herbert Gmeiner, MFIAP, HonEFIAP (FIAP BD)	Autriche
Robert Millin, MFIAP, EFIAP/d3	Grande-Bretagne
Marcel Van Balken, MFIAP, EFIAP/d3	Pays-Bas

Remplaçants :

Joan Burgués Martisella, AFIAP, HonEFIAP (FIAP BD)	Andorre
David Lowe, EFIAP	Grande-Bretagne
Jenny Hibbert, EFIAP/g	Pays de Galles

Juge de dernière minute :

Ross McKelvey, MFIAP, EFIAP/p	Irlande du Nord
-------------------------------	-----------------

PRIX

Les prix suivants seront décernés :

La Coupe du Monde FIAP pour la meilleure fédération classée

Médaille d'Or FIAP pour la fédération classée deuxième

Médaille d'argent FIAP pour la fédération classée troisième

Médaille de Bronze FIAP pour la fédération classée quatrième

Six mentions d'honneur pour les fédérations classées de la 5ème à la 10ème

Tous les auteurs de la fédération classée 1ère recevront chacun une mention d'honneur.

Prix individuels :

Chaque catégorie : une médaille d'or FIAP, deux médailles d'argent FIAP et trois médailles de bronze FIAP récompenseront les travaux d'exceptionnelle qualité, indépendamment du classement fédéral.

En outre, la **Fédération photographique d'Irlande (IPF)**, décernera les prix suivants dans chaque catégorie : une médaille d'or IPF, une médaille d'argent IPF, une médaille de bronze IPF et deux Mention Honorable IPF.

Chaque auteur ne peut recevoir qu'un seul prix par section (les mentions des auteurs du pays classé premier ne sont pas prises en compte).

GRAND PRIZE "Dr. M. Van de Wijer Trophy"

La fédération qui obtient le meilleur résultat global compte tenu de la combinaison des deux sections (papier et numérique) de la 31^{ème} Biennale Couleur 2025 et de la 38^{ème} Biennale Noir et Blanc remportera le Grand Prix "Trophée Dr. M. Van de Wijer".

Le lauréat du trophée sera invité à assister au prochain congrès de la FIAP (une personne par pays) pour recevoir le prix. La FIAP offrira la participation gratuite au Congrès, y compris les frais de voyage (en classe économique).

CATALOGUE

Un catalogue en format pdf sera publié pour les deux sections. Toutes les œuvres lauréates et au moins une œuvre par pays participant seront reproduites.

Le catalogue pourra être téléchargé sur le site de la FIAP.

CONTACT

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire :

Luis Franke, MFIAP, EFIAP/d3, HonEFIAP

Director of the FIAP Biennials Service

luisfranke@live.com.ar

Paul Stanley, EFIAP/p, ESFIAP

Président de la 31^{ème} Biennale Couleur FIAP 2025

stanleyp38@gmail.com



Numéro officiel du FIAP pour les demandes de Distinction FIAP : 2025/998

Les images participant à une biennale de la FIAP et ayant obtenu 8 points ou plus peuvent être utilisées dans les demandes de Distinctions FIAP.